



URGENT : MESURE IMMÉDIATE NÉCESSAIRE

À : **TOUS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS**
De : **Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang***
Objet : **PHASE DE RETOUR À LA NORMALE**

Avis sur l'état des réserves nationales

Date et heure	2020-06-10 0600 (HNE)
Phase de l'état des réserves	PHASE DE RETOUR À LA NORMALE
Produits	TOUS les composants sanguins labiles et protéines plasmatiques
Description	<p>L'avis de phase de retour à la normale reste en vigueur pour tous les composants sanguins labiles et les protéines plasmatiques, ce qui indique une <u>période de transition contrôlée vers un retour à la normale des besoins des hôpitaux</u>. Les niveaux des réserves sont en phase verte pour tous les composants sanguins labiles et les protéines plasmatiques. Toutefois, vous devez continuer à surveiller étroitement vos réserves, en particulier celles du culot globulaire O négatif, à mesure que les services de soins cliniques reprennent dans vos établissements. En raison de la nature évolutive et dynamique de la situation, les réserves pourraient changer de phase rapidement si la demande venait à dépasser la capacité d'approvisionnement.</p> <p>Les membres du Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang continueront de se réunir et d'émettre des avis régulièrement.</p>
Conséquences pour les hôpitaux	<p>Mesure requise Afin de planifier l'approvisionnement, la Société canadienne du sang a besoin que les provinces et les hôpitaux lui communiquent des données qualitatives et quantitatives. Nous vous demandons donc de continuer à transmettre ces données à votre agent de liaison en cas de changement du niveau de vos réserves (augmentation de vos stocks de base, augmentation subite de la demande).</p> <p>Composants sanguins labiles Comme le volume de dons et le niveau des réserves peuvent changer rapidement, il est primordial d'assurer une surveillance continue de l'approvisionnement national. Nous remercions les hôpitaux qui nous ont régulièrement transmis le niveau de leurs réserves, car ces données nous permettent de prévoir la demande. Il est essentiel que les hôpitaux continuent à communiquer le niveau de leurs réserves de plaquettes et de culots globulaires pour chaque groupe sanguin, tous les jours, avant midi (HNE). L'information doit être envoyée à l'aide du Système de rapports sur les composants et produits sanguins (https://blood.ca/fr/hopitaux/systeme-rapports-composants-produits-sanguins) ou selon la procédure habituelle de votre province (Colombie-Britannique et Manitoba).</p>

	<p>Protéines plasmatiques</p> <p>Concernant la gestion à long terme des immunoglobulines, la Société canadienne du sang continuera de communiquer, au besoin, avec chaque hôpital pour discuter de l'approvisionnement et des besoins liés à chaque produit.</p> <p>Vous pouvez continuer à délivrer une quantité suffisante de produits de protéines plasmatiques pour une durée maximale de trois mois aux patients qui prennent leur traitement à domicile. Pour toute information sur la livraison à domicile de ces produits aux patients dont l'état de santé présente un risque pendant la pandémie de COVID-19 et ne leur permet pas de bénéficier des mesures de sécurité déjà mises en place (ramassage par un tiers ou en bordure de rue), veuillez communiquer avec votre représentant provincial-territorial ou le comité provincial d'urgence pour la gestion du sang de votre région.</p> <p>Les réserves étant étroitement surveillées, cette directive du Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang sera éventuellement revue si la demande est amenée à dépasser la capacité d'approvisionnement.</p>
<p>Supplément d'information</p>	<p>Pour tout complément d'information, adressez-vous à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. votre agent de liaison à la Société canadienne du sang; 2. votre représentant au Comité provincial d'urgence pour la gestion du sang; 3. votre représentant au Comité hospitalier d'urgence pour la gestion du sang.

*Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang est constitué de représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins, du Comité de liaison provincial-territorial et de membres du personnel de la Société canadienne du sang. Il formule des recommandations et conseille les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, les hôpitaux et les autorités régionales de la santé, de même que la Société canadienne du sang, pour favoriser une réponse uniforme et coordonnée en cas de grave pénurie de sang au Canada.

Pour consulter le Plan national de gestion en cas de pénuries, allez à nacblood.ca/resources/shortages-plan/index.html.

Si vous avez besoin de ce document dans un autre format, veuillez contacter votre agent de liaison à la Société canadienne du sang.